

LE PACTE LORRAINE 2014-2016

Partenariat particulier entre l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a adopté en novembre 2012 le Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi, définissant la stratégie en faveur du retour à l'emploi et à la croissance par la compétitivité des entreprises, le dialogue social et le redressement des finances publiques.

La France est engagée dans cette bataille. Elle entend valoriser le modèle républicain pour assurer durablement sa souveraineté économique dans un équilibre mondial en mutation rapide.

Les mesures du Pacte sont aujourd'hui en œuvre pour faciliter l'accès des entreprises françaises à des financements performants et améliorer leur compétitivité : 20Md€ de crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi au bénéfice des entreprises pour leur permettre d'investir, d'innover et d'embaucher, la création de *bpifrance*, le soutien à l'export, le développement des formations ou l'accompagnement des mutations économiques en constituent des actions fortes. L'entrée en vigueur de la loi sur la sécurisation de l'emploi fin juin 2013 et l'annonce du plan « Investir pour la France » le 9 juillet 2013 sont venus compléter cet arsenal en faveur de la croissance et de l'emploi.

Au-delà de ces outils destinés à engager la reconquête industrielle, le Gouvernement a mobilisé une enveloppe de 20 Mds€ de prêts aux collectivités territoriales, issus du fonds d'épargne géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces moyens significatifs sont désormais à la disposition des acteurs économiques et institutionnels. Ces moyens, la Lorraine en dispose et en bénéficie au même titre que les autres régions.

Dans cette action commune, la Lorraine doit jouer un rôle actif, en capitalisant sur ses atouts liés à ses ressources géographiques, entrepreneuriales, académiques et technologiques.

La Lorraine doit davantage tirer parti de **sa position exceptionnelle, au carrefour de grandes voies multimodales de communication** et aux frontières de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne. Elle sera confortée par la réalisation de projets majeurs, comme la LGV Est-européenne en cours d'achèvement.

Dans une Europe des échanges, la Lorraine doit être un partenaire de premier plan de ses voisins européens. Les relations bilatérales et multilatérales font de la « Grande Région » un espace de coopération original et porteur d'avenir en Europe. Ces coopérations transfrontalières, si elles sont bien conduites, renforcent l'attractivité des territoires et peuvent avoir un impact considérable dans tous les domaines : formation et qualification, universités, entreprises, transports, santé, valorisation des ressources naturelles, ou encore vie quotidienne.

La Lorraine se mobilise pour la jeunesse en promouvant le bilinguisme français-allemand, et en valorisant les biculturalismes dans le contexte européen de mobilité des travailleurs, des chercheurs et des étudiants. 41 000 Lorrains travaillent ainsi pour des entreprises allemandes, dont 19 000 frontaliers travaillant en Allemagne et 22 000 salariés répartis dans plus de 500 établissements allemands en Lorraine.

Sur l'ensemble du territoire lorrain, un **potentiel industriel** significatif s'est organisé en bassins cohérents et spécialisés, regroupant plates-formes industrielles, laboratoires et centres de formation de haut niveau. De grands groupes ont fait le choix de la Lorraine qui demeure la 4^{ème} région exportatrice de France, particulièrement tournée vers l'Allemagne, avec laquelle elle dégage un excédent commercial.

Les constructeurs automobiles sont installés depuis longtemps en Lorraine, de même que les industries métallurgique, énergétique et chimique.

La région accueille des chantiers majeurs d'aménagement du territoire national, comme Cigéo à Bure-Saudron ou l'Opération d'Intérêt National d'Alzette-Belval, en recourant aux partenariats publics-privés quand cela est possible.

La Lorraine est aussi une **terre agricole et forestière de haute productivité** disposant de filières performantes qui emploient plus de 60 000 salariés.

La région valorise notamment ses ressources naturelles et ses compétences technologiques au sein de trois pôles de compétitivité et de clusters pour développer des produits innovants et mieux répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Elle jouit d'**atouts académiques remarquables**. En sus des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce qui s'y sont implantées, la Lorraine dispose d'une Université rassemblant plus de 50 000 étudiants, 82 laboratoires de recherche, dont 30 Unités Mixtes de Recherche en co-tutelle avec le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'INRIA, et les trois instituts Carnot.

*

Pour tirer le meilleur parti de ces atouts et catalyser les projets d'avenir en Lorraine, l'Etat a proposé une approche novatrice, distincte du contrat de plans Etat-Région : un partenariat spécifique autour de trois priorités pour accompagner l'identification et la réalisation de projets innovants.

Ce partenariat, dénommé **Pacte Lorraine 2014-2016**, doit permettre aux acteurs locaux lorrains, entreprises, collectivités locales et services de l'Etat, d'engager la région sur le chemin de la croissance, en organisant l'effort collectif sur des actions innovantes, fortes et structurantes.

Suite à la lettre de mission du Premier ministre du 19 avril 2013, le Préfet de la Région Lorraine, à partir des travaux de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CREMPI) et des propositions du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Economique et Social de Lorraine, a conduit une consultation très large des acteurs locaux : collectivités, entreprises, syndicats et organismes financiers ont apporté leur concours à ce projet avec plus de 600 contributions de tous les partenaires socio-économiques régionaux. Ce travail a permis de croiser priorités locales et nationales, afin de positionner la Lorraine sur des créneaux porteurs à un niveau européen et mondial.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 n'est pas un catalogue de mesures. Il donne un référentiel de travail qui, tout en pouvant évoluer, permettra de structurer l'action de l'Etat et de la Région pour faire émerger des projets concrets et accompagner leur réalisation, avec l'appui d'une palette d'outils financiers adaptés, élaborée conjointement avec le Commissariat général à l'investissement, la Caisse des Dépôts et Consignations, *bpifrance*, et la Banque européenne d'investissement (BEI), permettant d'inscrire ce pacte dans un contexte européen.

Construit dans un esprit de concertation et de sélectivité, le Pacte Lorraine 2014-2016 comporte 16 actions opérationnelles, ciblées, valorisant les ressources de la Lorraine, associant investissement public et initiative privée, mobilisant les territoires. Il vise à accroître la capacité d'innovation des entreprises régionales, à les positionner sur des secteurs d'avenir, et à renforcer la compétitivité des filières existantes et l'attractivité économique des territoires.

Dans le cadre du partenariat traduit par le Pacte Lorraine 2014-2016, l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine retiennent 3 objectifs pour coordonner leur action :

- **faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés,**
- **dynamiser les filières d'excellence et d'avenir,**
- **promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires.**

*

Faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés appelle la mise en œuvre d'une véritable "technopole lorraine" rassemblant les industriels, les plateformes technologiques, les opérateurs d'interface, l'Université et les grandes écoles, les partenaires institutionnels, dans les domaines des matériaux, de l'énergie et des procédés.

Dans cette perspective, s'inscrivent les implantations à Metz de l'Institut de Recherche Technologique M2P (Matériaux Métallurgie Procédés) et de la plateforme régionale de transfert de technologie du CEA TECH sur un même site, qui uniront leurs forces et seront complémentaires, tout en gardant chacun son domaine propre de spécialité.

Cet axe est complété par le renforcement des équipements de l'Université de Lorraine, dans le domaine des matériaux métalliques et du verre, principalement en Meurthe-et-Moselle, et par une plateforme technologique ciblant la filière bois, notamment dans les Vosges.

L'ensemble constitue un plan cohérent pour donner un avantage compétitif durable à la Lorraine dans le domaine des matériaux et de l'énergie. Des projets structurants, en lien avec des entreprises implantées localement, comme le projet LIS ou CIGEO, y sont aussi inscrits.

La Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés sera identitaire pour la Région Lorraine. Elle lui permettra de prendre des positions économiques créatrices de valeurs et d'emplois, dans le droit fil des priorités de l'Union Européenne.

La Lorraine est à la fois terre de savoir-faire d'exception et espace de créations, d'inventions et de technologies du futur, notamment dans la santé ou l'économie numérique. **Le deuxième objectif vise donc à dynamiser les filières d'excellence et d'avenir de la Lorraine.**

Dans le domaine de la santé, la Lorraine s'affirme en territoire pilote de la télésanté et de la télémédecine, dans l'esprit des « territoires de e-santé » promus par le programme d'investissements d'avenir et du lancement de la filière *silver economy* au plan national.

Dans les filières du bois et de l'agroalimentaire, l'innovation et la recherche partenariale viennent en appui à la formation et à l'animation des entreprises et structures intermédiaires de ces secteurs pour mieux valoriser ces ressources importantes du territoire lorrain.

Les filières aéronautiques et automobiles sont accompagnées pour tirer le meilleur parti des implantations industrielles, à Commercy notamment, et accroître la compétence des sous-traitants en Lorraine.

Toutes ces filières pourront enfin s'appuyer sur le remarquable écosystème de la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés ainsi que sur les technologies clés qu'elle permettra de développer et d'adapter en Lorraine.

Enfin, la promotion de démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires complète les deux premiers objectifs. Elle s'appuie sur une approche en réseaux, afin d'offrir par exemple une couverture du territoire par le très haut débit dans 10 ans, de proposer des services de santé modernes, ou encore de promouvoir l'entrepreneuriat dans les territoires.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 propose une action forte en faveur de la maîtrise de l'énergie, de l'accès à un logement de qualité, de la mobilité respectueuse de l'environnement.

L'Opération d'Intérêt National (OIN) d'Alzette Belval est une opportunité exceptionnelle pour constituer un concentré des meilleures pratiques en termes d'écoconstruction et de ville durable, dans une logique transfrontalière.

Des actions innovantes en faveur du traitement des sols et des eaux sont proposées, ainsi qu'une mise en lumière d'une réussite industrielle remarquable, celle du Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est (SYDEME).

Une partie de la jeunesse de Lorraine est confrontée aux difficultés d'insertion et les étudiants formés en région la quittent souvent une fois leurs études achevées. Plusieurs grands projets lorrains peuvent concourir à mieux retenir économiquement et intégrer socialement la jeunesse lorraine en développant l'attractivité de la région et la fierté des Lorrains.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 entend soutenir et intensifier la mobilisation des acteurs locaux pour renforcer les outils de ces territoires d'accueil, garantir durablement un cadre de vie de qualité, réduire les inégalités territoriales, lutter contre la déprise du monde rural et désenclaver les espaces périphériques.

Enfin, la culture et le tourisme sont des vecteurs de développement économique importants pour la Lorraine : un volet du Pacte Lorraine 2014-2016 permettra d'étudier les projets mobilisant les entreprises locales, créant de l'activité et de l'emploi, comme la mise en valeur du thermalisme par exemple.

*

Ce partenariat consacre enfin un **mode innovant de gouvernance régionale** fondé sur les principes de déconcentration de l'Etat et de décentralisation. Il allie efficacité, simplification et performance, conformément aux décisions arrêtées en Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 doit être un pacte de confiance et de responsabilité avec les entreprises et leurs représentants patronaux, consulaires et syndicaux, à même de mobiliser toutes les énergies, au premier chef l'esprit d'entreprise et de dialogue social.

La gouvernance envisagée, simple et proactive, vise à garantir un pilotage performant par les services de l'Etat et de la Région des actions du Pacte Lorraine, à accompagner les acteurs locaux dans la structuration de leurs projets, à assurer de façon exemplaire la concertation avec les forces économiques et sociales de la Lorraine.

Il s'agira de suivre et de mesurer en continu les effets du Pacte Lorraine sur la situation de l'emploi et des entreprises au sein de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI) et du Comité Régional d'Orientation (CRO) de *bpifrance* aux compétences élargies.

De même, dans une démarche renouvelée de dialogue social, les partenaires sociaux et les acteurs publics et privés impliqués dans les politiques d'emploi et de formation seront régulièrement associés au suivi du Pacte. Leur participation active permettra notamment d'assurer l'adéquation entre les emplois créés et les compétences disponibles en Lorraine, ce dont les politiques régionales de formation professionnelle sont les garantes.

Un comité de sélection et d'engagement Etat-Région sera mis en place. Ses réunions auront pour objet d'assurer le respect des orientations du Pacte, de sélectionner les projets et d'examiner leur état d'avancement, de proposer l'engagement des fonds publics. Il s'appuiera sur les actions référencées au terme de la consultation mais pourra également prendre en compte de nouveaux projets mobilisant acteurs publics et privés.

Le Pacte Lorraine appelle tout particulièrement la participation des citoyens lorrains. Il est animé par la volonté que toutes et tous s'approprient pleinement leur avenir commun et se mobilisent dans une unité d'action, pour soutenir le renouveau du tissu économique lorrain, porteur de valeurs et d'emplois.

L'originalité du Pacte Lorraine 2014-2016 se situe également dans l'**ingénierie financière** qu'il entend mettre en place. Visant une accélération et une amplification du développement des entreprises lorraines, sa vocation est de constituer un écosystème exemplaire

permettant un accroissement sensible et durable de l'innovation, de l'activité économique, et donc de l'emploi.

Cette ingénierie financière est adaptée aux besoins et permet de mobiliser dans des conditions optimales des financements de toutes origines, dans un partenariat public-privé, régional, national et européen. Elle exerce un effet de levier conséquent sur les fonds publics employés. Elle s'appuie sur l'expérience et les moyens des grandes institutions financières que sont le Commissariat général à l'investissement, la Caisse des Dépôts et Consignations, *bpifrance*, la BEI et le FEI .

La coordination des moyens financiers publics et privés permettra de soutenir les projets finalisés sélectionnés par le comité Etat-Région. Grâce au programme d'investissements d'avenir, un fonds d'amorçage sera créé en Lorraine et une enveloppe d'aides à la réindustrialisation permettant d'élargir le champ d'intervention de ce dispositif sera prévue.

La BEI entend doubler ses interventions en Lorraine grâce à ses partenariats avec *bpifrance* et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'ensemble du Pacte est conçu en cohérence avec les priorités de l'Union Européenne et pourra donc s'inscrire pleinement dans les futurs programmes opérationnels et appels à projets européens.

*

En conclusion, le Pacte Lorraine 2014-2016 accompagnera la volonté lorraine d'une Région pleinement actrice de l'économie du XXI^{ème} siècle.

Les actions référencées au titre du Pacte donneront lieu à un travail d'approfondissement qui permettra de les enrichir dans le cadre d'un partenariat ouvert aux entreprises, aux acteurs du développement économique et social, aux collectivités territoriales et leurs groupements, qui ont largement contribué à la réalisation du projet actuel.

L'Etat et le Conseil Régional de Lorraine s'engagent à financer à parité, au titre de leur partenariat, pour un total de 300 millions d'euros sur trois ans, des projets d'avenir issus du Pacte Lorraine 2014-2016 et retenus au terme du processus de sélection. Ces financements devraient permettre de mobiliser un volume total d'investissements publics et privés de l'ordre de 1,5 milliard d'euros.

L'Etat et le Conseil Régional de Lorraine font confiance à l'initiative et à l'esprit d'entreprise et s'appuient sur un dialogue social de qualité pour mettre en œuvre, enrichir et réussir le passage vers l'économie et la société de demain.

Ils se tournent vers l'ensemble des acteurs publics et privés en les invitant à œuvrer unis et solidaires pour la reconquête industrielle et le progrès social.

Ils leur proposent un cap clair et une trajectoire soutenable, ouvrant le passage à une économie portée par l'innovation et le développement de grandes filières.

Ils les engagent à effectuer le saut technologique en créant une technopole lorraine compétitive et attractive au niveau mondial et positionnant la Lorraine au cœur de l'Europe.

L'Etat et le Conseil Régional de Lorraine investissent pour l'avenir des citoyens et des entreprises de Lorraine.

Signé à l'Hôtel de Matignon à Paris, le 17 septembre 2013,

Monsieur Jean-Marc AYRAULT,

Premier Ministre

Monsieur Jean-Pierre MASSERET,

Président du Conseil

Régional de Lorraine